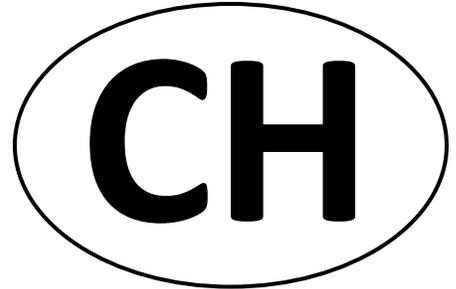


La naissance de la Suisse

On trouve souvent ce sigle sur les voitures en Suisse; il est d'ailleurs obligatoire si on se rend à l'étranger. Que signifie-t-il?.....



Et que signifient chacun de ces 2 mots?

.....

.....

Cela veut dire que les cantons sont partenaires, qu'ils s'aident les uns les autres, mais qu'ils sont libres de prendre leurs propres décisions, pour autant qu'elles soient en accord avec les lois fédérales.

1291: création de l'Union sacrée (3 cantons)

Le pacte de 1291

Les alliés se jurent secours, appui et assistance, sans renier leur soumission à leur seigneur.

S'il y a conflit entre les partenaires, les plus sages des Confédérés doivent faire médiation.

Le respect de la tradition administrative est garanti, les fonctionnaires imposés par les Habsbourg sont rejetés.

Une entraide judiciaire est instaurée: un criminel dans un état, n'est pas à l'abri des juges s'il fuit dans un autre.

Jusqu'ici, les territoires suisses (sur lesquels vivaient les Helvètes) étaient occupés par différents souverains; notamment l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui avait plusieurs vassaux, liés entre eux par leur servitude à leur empereur commun.

À la mort de leur empereur (au début du mois d'août 1291), ne sachant pas comment la politique allait se régler par la suite, les états libres **d'Uri, de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald** décident de renouveler le pacte d'alliance qui les unissait sous Habsbourg. C'est la naissance de **l'Union sacrée**.

En parallèle, d'autres alliances se créent entre les villes (Bienne, Morat, Fribourg et Berne ou Bâle et La Neuveville par exemple).

1332 - 1353: naissance de la Confédération helvétique (+ 5 cantons)

Depuis l'alliance entre les 4 premiers cantons qui ont tendance à devenir autonomes, les Habsbourg tentent de reprendre le contrôle sur eux, notamment pour avoir des droits sur le chemin au travers des Alpes (Gothard) qu'Uri a ouvert. Une grande bataille entre ces 2 camps a lieu en 1315 à Morgarten. 1500 montagnards alliés tendent une embuscade aux 5000 soldats des Habsbourg, ceux-ci se font massacrer.

Après la bataille, un nouveau pacte est conclu dans lequel il n'est plus question de soumission à l'empereur. On parle désormais de **Confédération Helvétique**. Les cantons-villes de **Zurich, Lucerne, Glaris, Zoug et Berne** s'allient à la Confédération, sous forme d'alliance défensive.

1481 - 1513: 1^{er} agrandissement de la Confédération helvétique (+ 5 cantons)

Durant ~100 ans, les confédérés essaient d'obtenir des territoires moins morcelés et de contrôler de plus en plus les grandes voies de communication. Pour cela, ils concluent des alliances, font des achats ou des conquêtes de territoires, en leur nom commun ou indépendamment les uns des autres.

Ils aident également la France dans sa guerre contre les bourguignons en 1476. Les états indépendants de **Fribourg et de Soleure**, qui ont également participé à la guerre demandent à entrer dans la confédération ce qui leur est accordé.

20 ans plus tard, les villes de **Bâle, Schaffhouse et Appenzell**, qui sont déjà alliées à la Confédération demandent à en faire entièrement part. Cette demande est scellée en 1501.

1803: 2^{ème} agrandissement de la Confédération helvétique (+ 6 cantons)

Peu à peu et au gré des guerres (Réforme), les confédérés constituent de nouvelles alliances. Le territoire "ami" s'agrandit. À la fin du XVIII^{ème} siècle, une révolution se déclenche en France. Pour se défendre, la France, tente d'agrandir son territoire en envahissant la Suisse et en imposant sa politique. Après avoir pris le pouvoir en France, Napoléon libère la Suisse et lui donne le statut fédéral en 1803. Les douanes entre les cantons ne sont pas rétablies, une monnaie unique (le franc) est instaurée et une armée fédérale est composée.

Les territoires amis et alliés d'**Argovie, Grisons, St-Gall, Tessin, Thurgovie et Vaud** deviennent des cantons de la Confédération Helvétique.

1815: 3^{ème} agrandissement de la Confédération helvétique (+ 3 cantons)

La Suisse devient indépendante et signe le **pacte fédéral** qui unit les cantons par un seul traité commun et non plus par des alliances en chaîne. **Genève, Neuchâtel et le Valais** la rejoignent.

1979: Indépendance du Jura (+ 1 canton)

La partie la plus au nord du canton de Berne, qui avait jadis appartenu à la France, puis à l'évêché de Bâle, à nouveau à la France et finalement au canton de Berne (depuis 1815), se sent différente du reste du canton: Ses habitants parlent français, alors que le reste du canton est germanophone; son relief (.....) est différent de celui de la majeure partie du canton (.....); ses activités économiques (.....) ne sont pas les mêmes que dans les grandes villes (.....) ou que dans les Préalpes (.....); son urbanisation en est par conséquent différente.

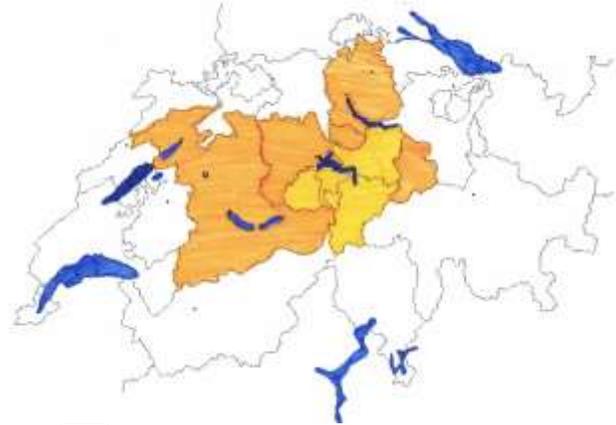
Comme la région peine à se faire entendre et à faire valoir ses droits vis-à-vis du reste du canton, elle décide de devenir indépendante (=.....).
Après de nombreuses votations (principe, limites, acceptation du canton de Berne, acceptation des autres cantons confédérés, etc) et échauffements, c'est en 1979 que le canton du Jura voit le jour.

Toutefois, l'aventure n'est pas encore terminée: Depuis plus de 30 ans, et bien que la majorité (faible) des citoyens ait refusé de faire partie du Jura lors des votes de 1977, certaines personnes se battent pour que le "Jura bernois", soit le reste des francophones du canton de Berne (ex-districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville) se sépare de Berne et rejoigne le Jura. Des votations ont eu lieu dans les communes du Jura bernois en 2013. La majorité ayant refusé de rejoindre le canton du Jura, elles restent donc bernoises.

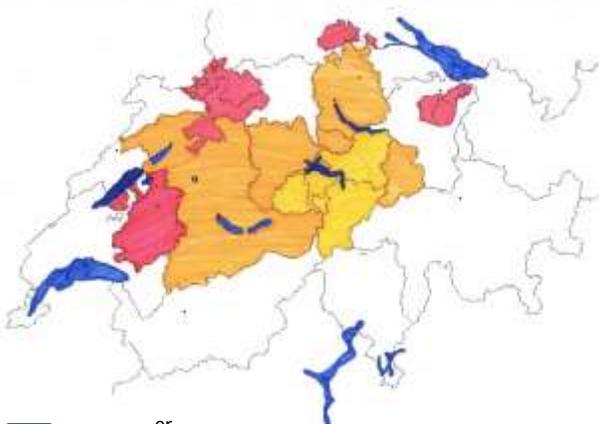
Certaines communes (Moutier, Sorvilier et Belprahon) avaient demandé à pouvoir revoter pour elles seules, ce qu'elles ont fait lors de l'été 2017. Sorvilier et Belprahon ont choisi de rester bernoises, mais Moutier a voté pour rejoindre le canton du Jura. Normalement, cette décision sera effective au 1^{er} janvier 2021 ; à moins que des recours ou des oppositions n'aboutissent.



1291 Union sacrée (mort Habsbourg) +3



1332 Confédération Helvétique (Morgarten) +5



1481 1^{er} agrandissement (guerres France) +5



1803 2^{ème} agrandissement (Napoléon) +6



1815 3^{ème} agrandissement (Pacte fédéral) +3



1978 CH actuelle (indépendance Jura) +1

Nomme les cantons suisses, indique leur chef-lieu, leur abréviation, l'année de leur entrée dans la confédération et colle les blasons.

	Nom	Chef-lieu	Abréviation	Année	Blason
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Mon canton

.....

Entrée dans la confédération:

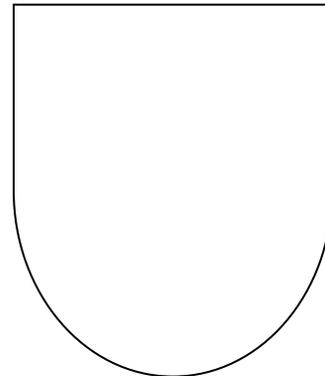
Chef-lieu:

Superficie:

Communes:

Population / densité:

Langue(s):



Autres / anecdotes / légendes:

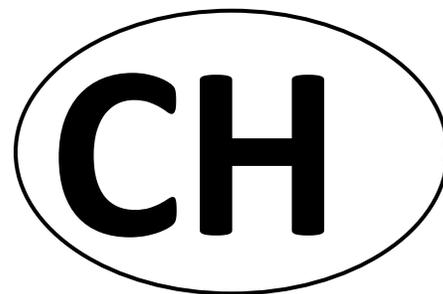
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



La naissance de la Suisse

On trouve souvent ce sigle sur les voitures en Suisse; il est d'ailleurs obligatoire si on se rend à l'étranger.

Que signifie-t-il?. **Confédération Helvétique**



Et que signifient chacun de ces 2 mots?

Confédération: groupement, association durable de plusieurs états.

Helvétique: adjectif qui signifie en lien avec la Suisse.

Cela veut dire que les cantons sont partenaires, qu'ils s'aident les uns les autres, mais qu'ils sont libres de prendre leurs propres décisions, pour autant, qu'elles soient en accord avec les lois fédérales.

1291: création de la confédération helvétique (4 cantons)

Le pacte de 1291

Les alliés se jurent secours, appui et assistance, sans renier leur soumission à leur seigneur.

S'il y a conflit entre les partenaires, les plus sages des Confédérés doivent faire médiation.

Le respect de la tradition administrative est garanti, les fonctionnaires imposés par les Habsbourg sont rejetés.

Une entraide judiciaire est instaurée: un criminel dans un état, n'est pas à l'abri des juges s'il fuit dans un autre.

Jusqu'ici, les territoires suisses (sur lesquels vivaient les Helvètes) étaient occupés par différents souverains; notamment l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui avait plusieurs vassaux, liés entre eux par leur servitude à leur empereur commun.

À la mort de leur empereur (au début du mois d'août 1291), ne sachant pas comment la politique allait se régler par la suite, les états libres **d'Uri, de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald** décident de renouveler le pacte d'alliance qui les unissait sous Habsbourg. C'est la naissance de **l'Union sacrée**.

En parallèle, d'autres alliances se créent entre les villes (Bienne, Morat, Fribourg et Berne ou Bâle et La Neuveville par exemple).

1332 - 1353: (+ 5 cantons)

Depuis l'alliance entre les 3 premiers cantons qui ont tendance à devenir autonomes, les Habsbourg tentent de reprendre le contrôle sur eux, notamment pour avoir des droits sur le chemin au travers des Alpes (Gothard) qu'Uri a ouvert. Une grande bataille entre ces 2 camps a lieu en 1315 à Morgarten. 1500 montagnards alliés tendent une embuscade aux 5000 soldats des Habsbourg, ceux-ci se font massacrer.

Après la bataille, un nouveau pacte est conclu dans lequel il n'est plus question de soumission à l'empereur. On parle désormais de **Confédération Helvétique**. Les cantons-villes de **Zurich, Lucerne, Glaris, Zoug et Berne** s'allient à la Confédération, sous forme d'alliances défensive.

1481 - 1513: (+ 5 cantons)

Durant ~100 ans, les confédérés essaient d'obtenir des territoires moins morcelés et de contrôler de plus en plus les grandes voies de communication. Pour cela, ils concluent des alliances, font des achats ou des conquêtes de territoires, en leur nom commun ou indépendamment les uns des autres.

Ils aident également la France dans sa guerre contre les bourguignons en 1476. Les états indépendants de **Fribourg et de Soleure**, qui ont également participé à la guerre demandent à entrer dans la confédération ce qui leur est accordé.

20 ans plus tard, les villes de **Bâle, Schaffouse et Appenzell**, qui sont déjà alliées à la Confédération demande à en faire entièrement part. Cette demande est scellée en 1501.

1803: (+ 6 cantons)

Peu à peu et au gré des guerres (Réforme), les confédérés constituent de nouvelles alliances. Le territoire "ami" s'agrandit. À la fin du XVIIIème siècle, une révolution se déclenche en France. Pour se défendre, la France, tente d'agrandir son territoire en envahissant la Suisse et en imposant sa politique. Après avoir pris le pouvoir en France, Napoléon libère la Suisse et lui donne le statut fédéral en 1803. Les douanes entre les cantons ne sont pas rétablies, une monnaie unique (le franc) est instaurée et une armée fédérale est composée.

Les territoires amis et alliés d'**Argovie, Grisons, St-Gall, Tessin, Thurgovie et Vaud** deviennent des cantons de la Confédération Helvétique.

1815: (+ 3 cantons)

La Suisse devient indépendante et signe le **pacte fédéral** qui unit les cantons par un seul traité commun et on plus par des alliances en chaîne. **Genève, Neuchâtel et le Valais** la rejoignent.

1979: Indépendance du Jura (+ 1 canton)

La partie la plus au nord du canton de Berne, qui avait jadis appartenu à la France, puis à l'évêché de Bâle, à nouveau à la France et finalement au canton de Berne (depuis 1815), se sent différente du reste du canton: Ses habitants parlent français, alors que le reste du canton est germanophone, son relief (**massif du Jura**) est différent de celui de la majeure partie du canton (**Moyen-Pays et Préalpes**), ses activités économiques (**secteurs primaire et un peu secondaire**) ne sont pas les mêmes que dans les grandes villes (**un peu secondaire et tertiaire**) ou que dans les Préalpes (**tertiaire**); son urbanisation en est par conséquent différente.

Comme la région peine à se faire entendre et à faire valoir ses droits vis-à-vis du reste du canton, elle décide de devenir indépendante (= **elle ne fait plus partie du canton de Berne, mais devient un canton à elle toute seule.**). Après de nombreuses votations (principe, limites, acceptation du canton de Berne, acceptation des autres cantons confédérés, etc) et échauffements, c'est en 1978 que le canton du Jura est effectivement né.

Toutefois, l'aventure n'est pas encore terminée: Depuis plus de 30 ans, et bien que la majorité (faible) des citoyens ait refusé de faire partie du Jura lors des votes de 1977, certaines personnes se battent pour que le "Jura bernois", soit le reste des francophones du canton de Berne (districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville) se sépare de Berne et rejoigne le Jura. Des votations auront lieu dans les cantons et communes concernés en 2013 normalement.

1. La Suisse « primitive », 1291



2. La Confédération des huit cantons, 1351



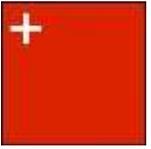
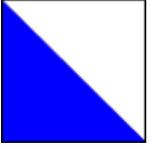
3. La Confédération des treize cantons, 1481

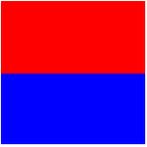
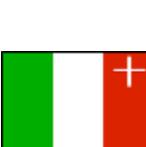


4. La Suisse de l'Ancien Régime, 1798-1803



Nomme les cantons suisses, indique leur chef-lieu, leur abréviation, l'année de leur entrée dans la confédération et colle les blasons.

	Nom	Chef-lieu	Abréviation	Année	Blason	
1	Uri	Altdorf	UR	1291		
2	Schwyz	Schwyz	SZ	1291		
3	Nidwald	Stans	NW	1291		
4	Obwald	Sarnen	OW	1291		
5	Lucerne	Lucerne	LU	1332		
6	Zurich	Zurich	ZH	1351		
7	Glaris	Glaris	GL	1352		
8	Zoug	Zoug	ZG	1352		
9	Berne	Berne	BE	1353		
10	Soleure	Soleure	SO	1481		
11	Fribourg	Fribourg	FR	1481		
12	Bâle-Campagne	Liestal	BL	1501		
13	Bâle-Ville	Bâle	BS	1501		

14	Schaffhouse	Schaffhouse	SH	1501		
15	Appenzell RE	Herisau	AE	1513		
16	Appenzell RI	Appenzell	AI	1513		
17	Argovie	Aarau	AG	1803		
18	Thurgovie	Frauenfeld	TG	1803		
19	St-Gall	St-Gall	SG	1803		
20	Grisons	Coire	GR	1803		
21	Tessin	Bellinzone	TI	1803		
22	Vaud	Lausanne	VD	1803		
23	Genève	Genève	GE	1815		
24	Neuchâtel	Neuchâtel	NE	1815		
25	Valais	Sion	VS	1815		
26	Jura	Delémont	JU	1979		